



- ★ Arbre protégé au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Mare protégée au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Bâtiment pour lequel un changement de destination est autorisé sous condition
- Elément de petit patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- ***** Accès directs interdits
- Mur protégé au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Hais protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Secteur où une OAP thématique est à respecter
- Secteur où une OAP sectorielle est à respecter
- Marge de recul à respecter pour les constructions
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Parc protégé au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Terrains cultivés protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Bois ou jardins protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Zone humide protégée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Classement sonore (100m RN148)
- ▲ Cavité naturelle (source: géorisque.fr)
- ▲ AZI Auxance - Aléa faible à moyen
- ▲ AZI Auxance - Aléa fort

Liste des emplacements réservés			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement d'une voie d'accès	Commune de Quincay	140 m²
2	Aménagement d'une voie d'accès	Commune de Quincay	195 m²
3	Prolongement de la liaison douce	Commune de Quincay	85 m²
4	Aménagement d'une voie d'accès	Commune de Quincay	330 m²
5	Aménagement d'une voie d'accès	Commune de Quincay	625 m²
6	Aménagement d'une voie d'accès	Commune de Quincay	240 m²
7	Amélioration du réseau d'alimentation en eau potable	Commune de Quincay	1 070 m²
8	Aménagement d'une liaison douce	Commune de Quincay	400 m²
9	Agrandissement du secteur d'équipement scolaire et culturel	Commune de Quincay	2 400 m²
10	Agrandissement d'une voirie pour la porter à 7 m de largeur	Commune de Quincay	845 m²

Plan
Local
d'Urbanisme

COMMUNE DE QUINÇAY

04.d

Elaboration

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

Territoire Communal - Nord

04.d

Elaboration

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 20 février 2020

approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Quincay.

Le Maire
Philippe BRAULT

urbas
13m

9 rue du Pôlard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 85 57 06
Fax: 02 47 85 57 16
Mail: contact@urban-13m.fr

Place de Warrant
8 rue des Guises
88180 QUINÇAY
Tel: 05 49 60 42 16

Echelle:
1:5 000
Source:
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2017